

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Bourgogne Franche-Comté		
AVIS N° 2023 – 07		
Date validation officielle : 20/10/2023	Objet : Liste régionale des espèces déterminantes ZNIEFF et données sensibles SINP Sigogne Poissons	Vote : unanimité

Consultation écrite des membres du CSRPN

Le CSRPN est saisi par la DREAL pour la validation de la liste régionale Bourgogne-Franche-Comté des espèces déterminantes et données sensibles pour les poissons.

Un groupe de travail d'experts du CSRPN composé de Olivier BLATTER, Julien BOUCHARD, Pierre DURLET et Jean-Baptiste FAGOT s'est réuni 2 fois les 4 octobre et 22 novembre 2022.

Le CSRPN a été destinataire le 03/10/2023 de la liste proposée.

Considérant :

- que cette liste respecte le guide méthodologique national pour l'inventaire en continu des ZNIEFF (2014) ;
- que cette liste a bénéficié de la collaboration d'experts du domaine ;
- les avis CSRPN :
 - 2018-13 du 11 décembre 2018 sur les listes d'espèces déterminantes à échelle BFC,
 - 2019-01 du 21 mars 2019 sur la méthodologie (arbre de déterminance) pour sélectionner les espèces jugées déterminantes,
- les remarques du groupe de travail des 4 octobre et 22 novembre 2022,
- qu'une espèce déterminante n'entraîne pas forcément à elle seule la création d'une ZNIEFF,
- que ces listes ont été établies en suivant le guide technique de définition et gestion des données sensibles sur la nature dans le cadre du SINP,
- les avis CSRPN 2020-10 du 17 décembre 2020 2021-09 du 24/06/2021 sur les listes régionales des données naturalistes sensibles (données d'occurrence de taxons) faune et flore,
- l'importance de définir une liste régionale des espèces sensibles afin que cette sensibilité soit appliquée dans l'ensemble des outils d'accès aux données, actuels (exemple <https://openobs.mnhn.fr/>) et à venir,
- que les listes seront révisées régulièrement au regard de l'évolution des connaissances sur les taxons, notamment de l'évolution des listes rouges régionales d'espèces menacées ;

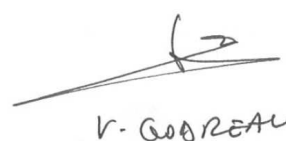
Le CSRPN :

- valide la liste des espèces déterminantes et données sensibles pour les Poissons, telle que présentée en annexe de cet avis ;

le CSRPN émet un avis favorable sur la liste des espèces déterminantes et sensibles pour les Poissons, telle que présentée en annexe de cet avis.

Le Président du CSRPN

Vincent GODREAU



V. GODREAU